

# Inventaire bocager de la Commune de Montchevrier



Inventaire réalisé par le Groupe Bocage en  
2023/ 2024

Avec l'appui technique de Antoine AMAT



Indre Nature  
Antoine AMAT

Juin 2024



Indre Nature  
Association départementale de protection de la nature et de l'environnement  
63 avenue Marcel Lemoine - 36000 CHATEAUROUX  
SIRET: 353825664 00033 – APE 9499 Z





# Inventaire bocager de la Commune de Montchevrier en 2023

<b>Organisme</b>	Indre Nature
<b>Réalisation</b>	Antoine AMAT : synthèse et rédaction Jacques LUCBERT : relecture Groupe bocage d'Indre Nature : relevés de terrain, relecture
<b>Date de publication</b>	2024
<b>Financements</b>	Commune de Montchevrier
<b>Localisation</b>	Région Centre, Département de l'Indre (36), Commune de Montchevrier (36140)
<b>Objectifs de l'étude</b>	Évaluation de la qualité écologique du bocage de Montchevrier et formulation de préconisations pour son amélioration.
<b>Référence bibliographique</b>	AMAT Antoine, Groupe Bocage Indre Nature. 2024. Inventaire bocager de la commune de Montchevrier, Indre Nature, 26 p.
<b>Mots-clefs</b>	Bocage, Inventaire bocager, Montchevrier
<b>Photographies</b>	Page de garde : haie basse faiblement arborée (J.BEAUMONT)

## Sommaire

<b>I</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>6</b>
<b>II</b>	<b>Présentation du territoire et méthodologie .....</b>	<b>7</b>
II.1	Présentation de la commune .....	7
II.2	Méthodologie de l'inventaire .....	7
II.3	Les fonctions écologiques des haies et du bocage.....	9
<b>III</b>	<b>Résultats .....</b>	<b>12</b>
III.1	Longueur et typologie des haies .....	12
III.2	Densité à l'hectare des haies.....	13
III.3	Eléments remarquables.....	17
<b>IV</b>	<b>Interprétation des données et préconisations .....</b>	<b>18</b>
IV.1	Analyse spatiale de l'inventaire.....	18
IV.2	Préconisations pour la commune :.....	20
<b>V</b>	<b>Conclusion.....</b>	<b>25</b>
<b>VI</b>	<b>Bibliographie .....</b>	<b>27</b>
<b>VII</b>	<b>ANNEXES :.....</b>	<b>28</b>

## Liste des figures

Figure 1 Tracé du linéaire bocager par type de haies de Montchevrier .....	12
Figure 2 : Densité du bocage de Montchevrier en mètre linéaire par hectare tous types confondus .	14
Figure 3 : Densité du bocage en fonction du type de haies. A gauche densité des haies hautes, à droite densité des haies basses 3 faces.....	15
Figure 4 : Éléments remarquables du bocage .....	17
Figure 5 : Zones de bocage à intérêt de la commune de Montchevrier .....	19

## Liste des tableaux

Tableau I : Synthèse des intérêts écologiques et économiques de chaque types de haies :.....	10
Tableau II : Bilan quantitatif du bocage de Montchevrier .....	13

## I Introduction

En 2023, à la demande de la municipalité de Montchevrier, le Groupe Bocage d'Indre Nature a été sollicité pour réaliser un inventaire bocager de la commune. Ce type d'inventaire a déjà été réalisé sur certaines communes de l'Indre (Mosnay, Rivarennnes, Mers sur Indre, Le Pêchereau, Cuzion, Chassignolles, Arthon & Tranzault) ainsi que sur certaines zones du PNR Brenne et permet de mieux connaître les différents types de haies présentes sur la commune ainsi que leur état de conservation. Il peut contribuer à apporter des préconisations pour la commune et les agents communaux pour améliorer l'aspect paysager et environnemental de la commune. L'inventaire bocager représente une possibilité d'acquérir une meilleure connaissance de la biodiversité et du bocage de la commune. Ce projet a été financé à 80% par le CRST du Pays de La Châtre et à 20% par la commune de Montchevrier.



**Chemin communal entouré d'une haie haute et d'une prairie pâturée. (A.AMAT)**

## II Présentation du territoire et méthodologie

### II.1 Présentation de la commune

Montchevrier est une commune rurale située à l'extrême sud du département de l'Indre, dans la région naturelle du Boischaut Sud, à la limite du département de la Creuse. Elle fait partie de la communauté de communes de la Marche berrichonne et du Pays de La Châtre-Sainte Sévère. Son territoire est d'environ 35 km<sup>2</sup> pour 446 habitants. Sa densité est de 13 habitants/km<sup>2</sup> contre 33 pour le département de l'Indre. La commune est donc peu densément peuplée. Les sols sont occupés à 95% par des activités agricoles, à 3,2% par des forêts et à 1,8% par des zones urbanisées. Le territoire de la commune est assez vallonné, et le bourg culmine à 366 mètres d'altitude, ce qui laisse entrevoir de beaux points de vue sur le paysage environnant. Le bocage est un élément très présent sur l'ensemble de la commune. Deux cours d'eau la bordent : la Bouzanne à l'Est, la Gargillesse au Sud-Ouest, et un troisième, l'Auzon, qui prend sa source à Montchevrier, la traverse. De nombreuses zones humides sont présentes, parmi lesquelles l'étang Borgne et l'étang de Gâte Souris placés sur un affluent de la Gargillesse. Le couvert forestier est peu présent sur la commune, et représenté surtout au Sud-Est avec une petite partie du bois de Montpeget, et dans la pointe Nord-Ouest avec le bois de Courtaillet. En dehors de ces deux petits bouts de forêt, la vallée de la Gargillesse est elle-aussi boisée et présente un fort dénivelé.

Dans l'ensemble, la commune de Montchevrier présente donc de nombreux habitats naturels différents.

### II.2 Méthodologie de l'inventaire

Un inventaire bocager permet de caractériser la qualité d'un bocage à travers sa dimension, sa densité, la nature et la qualité de ses haies et la présence d'autres éléments remarquables (mares, arbres isolés, etc ...).

Cet inventaire a été réalisé par les membres du Groupe Bocage d'Indre Nature appuyés par des habitants de la commune ou des communes environnantes (voir Annexe 2). Pour ce faire, le territoire a été divisé en carrés d'un kilomètre carré, appelés « mailles », réparties entre les bénévoles. Ils ont arpenté ainsi la commune avec une photo aérienne d'un kilomètre carré sur laquelle ils reportaient les haies visibles ainsi que leur type selon une typologie établie par le Groupe bocage (1 couleur par type de haie). Il est à noter que cet inventaire se doit d'être le plus exhaustif possible, seules les haies impossibles à voir depuis les chemins ne sont pas répertoriées. La part de haies échappant à l'inventaire est très faible de l'ordre de quelques pour cents.



Chaque groupe part sur le terrain avec une maille d'1km<sup>2</sup> sur carte, et un jeu de feutres pour noter les différents types de haies (J.BEAUMONT)

Les photos aériennes utilisées (orthophotos) datent de 2014. Ainsi, il est possible de relever les haies qui ont disparu au cours de ces 9 dernières années.

Pour identifier les haies, le Groupe Bocage a créé une typologie simple mais permettant d'évaluer l'entretien et la qualité globale du linéaire de haies. Cette typologie identifie les types de haies suivants :

- **Les haies basses dites « 3 faces »** : Ce sont des haies le plus souvent sans aucun arbre, avec des arbustes parfois taillés sur leurs 3 faces, mais surtout taillées à l'horizontale de façon à en limiter la hauteur (taille dite « sommitale »).
- **Les haies basses faiblement arborées** : Ce sont des haies basses, taillées à l'horizontale mais comportant quelques arbres de haut jet épars.
- **Les haies hautes arbustives** : Ce sont des haies hautes ne contenant peu ou pas d'arbres et donc essentiellement composées d'arbustes (prunellier, aubépine, cornouiller..).
- **Les haies hautes arborées** : ce sont des haies où les arbres de haut jet sont dominants. Elles sont constituées de plusieurs étages de végétation (haie dite « multi-strate ») et abritent une bien plus grande biodiversité.

- **Les alignements d'arbres** : ce sont des lignes d'arbres entre lesquels les autres strates de végétation ont disparu. Cette disparition résulte le plus souvent du passage répété des animaux.
- **Les ripisylves** : c'est un type particulier de haie. Il s'agit de la végétation poussant au bord d'une rivière, elle a un intérêt écologique très important pour la faune et la flore de rivière et la stabilité des berges.
- **Les haies doubles** : C'est un ensemble de haies séparées par une bande herbeuse, souvent un ancien chemin.
- **Haies ornementales** : ce sont des haies décoratives, le plus souvent mono-spécifiques, avec une espèce non locale (ex : le thuya, *Thuja* sp.), et souvent fréquemment taillées.

L'état de dégradation des haies est un attribut supplémentaire de caractérisation des haies pouvant s'ajouter au type de haie.

Sont notées dégradées des haies qui sont manifestement en mauvais état (beaucoup de bois morts), et présentent souvent une ou plusieurs discontinuités. Cette évaluation est à l'appréciation du groupe réalisant l'inventaire terrain.

Au total, les prospections se sont étalées sur 6 jours faits sur le terrain en 2023 (8 septembre, 13 octobre, 10 novembre, 11 décembre) et 2024 (8 janvier, 3 février). Ont participé les membres du groupe bocage, quelques personnes invitées et des habitants de la commune (voir liste en annexe 2).

Après ces journées d'inventaires, les données ont été saisies informatiquement sur fichiers SIG (Système d'Information Géographique) à l'aide du logiciel libre QGIS, ce qui permet de calculer des statistiques concernant les différents types de haies afin de dresser le présent bilan.

### II.3 Les fonctions écologiques des haies et du bocage

L'intérêt de l'inventaire typologique tel que le groupe bocage d'Indre Nature le pratique, est qu'il permet d'évaluer la qualité de la fonction écologique du bocage inventorié. En effet, les différents types de haies n'ont pas tous les mêmes fonctions et intérêt. Le tableau ci-après résume l'intérêt de chacun par fonction écologique.

Tableau I : Synthèse des intérêts écologiques et économiques de chaque type de haie : intérêt croissant de + à +++

III	Haie Basse	Haie faiblement arborées	basse	Haie Arbustive	Haute	Haie Haute	Alignement d'Arbres
Effet Brise-vent	-	+		++		+++	+
Régulation hydrique	+	++		++		+++	+
Lutte contre l'érosion	++	++		++		++	-
Habitat auxiliaire	+	++		+++		++	++
Réservoir de biodiversité	+	++		++		+++	++
Abri animaux d'élevage	+	+		++		+++	++
Bois énergie	-	-		+		+++	++
Dépollution	+	+		++		+++	++
Puit de carbone	+	++		++		++	++
Paysage	+	++		++		+++	+++
Intérêt cynégétique	+	++		++		+++	+
Intérêt mellifère	+	++		+++		++	+
Intérêt alimentaire	-	+		++		+++	++

Pour qu'une haie soit intéressante écologiquement, elle doit répondre à plusieurs conditions :

Une largeur suffisante : Il est estimé que la largeur minimale d'une haie devrait être de 1m50. En deçà, elle est trop étroite pour offrir suffisamment d'espace et d'habitats variés.

Une continuité : De nombreuses espèces sont pénalisées par un trou dans une haie. Par exemple, le muscardin (*Muscardinus avellanarius*) est un rongeur arboricole dont les déplacements se font à travers les branchages. Une interruption de la végétation bloquera son avancée.

Étages de végétation et micro-habitats : Une haie est loin d'être un biotope uniforme. La haie se divise en plusieurs strates de végétations (herbes, arbustes et arbres) chacune abritant des espèces différentes. De plus, dans une haie, on peut retrouver des micro-habitats : tas de pierres, bois mort ou en décomposition auxquels sont inféodés des espèces spécifiques (coléoptères saproxyliques, amphibiens, reptiles, micromammifères, etc..).

Les talus et bandes de végétation sont également importants pour la biodiversité. Certaines espèces vivent seulement dans les talus, et de nombreuses autres, à l'instar de la Grande Sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*) s'y réfugient lors des moissons. On y retrouve aussi des espèces qui s'y développent comme le ver luisant (*Lampyrus noctiluca*). Les haies jouent des rôles différents selon les espèces. Par exemple : plusieurs espèces de chauves-souris se servent de cavités dans les arbres pour hiberner, d'autres utilisent la haie comme guide pour atteindre leurs terrains de chasse (prairies, parcelles cultivées), ou utilisent les branches pour se percher en affût.

La présence de vieux arbres, têtards et émondés, sont d'un grand intérêt écologique, de nombreuses espèces s'y développent spécifiquement. Par exemple deux coléoptères de très grande valeur patrimoniale et protégés : le Pique-prune (*Osmoderma eremita*) et le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*) y logent préférentiellement. Ces deux coléoptères saproxyliques (qui réalisent tout ou partie de leur cycle de développement dans le bois en décomposition) dépendent donc des vieux arbres et arbres morts, et de leur proximité pour survivre et se disperser.

Enfin, en reliant des zones boisées, les haies sont des corridors de continuité écologique, permettant d'éviter l'isolement des populations de nombreuses espèces, facteur de fragilisation de ces dernières. Elles sont donc un vecteur du brassage génétique nécessaire à la survie des êtres vivants.



Trogne remarquable de charme (A.AMAT)

### III Résultats

Les relevés du linéaire de haies réalisés sur le terrain sont ensuite transformés via le SIG en cartes numériques qui traduisent les résultats de l'inventaire.

#### III.1 Longueur et typologie des haies

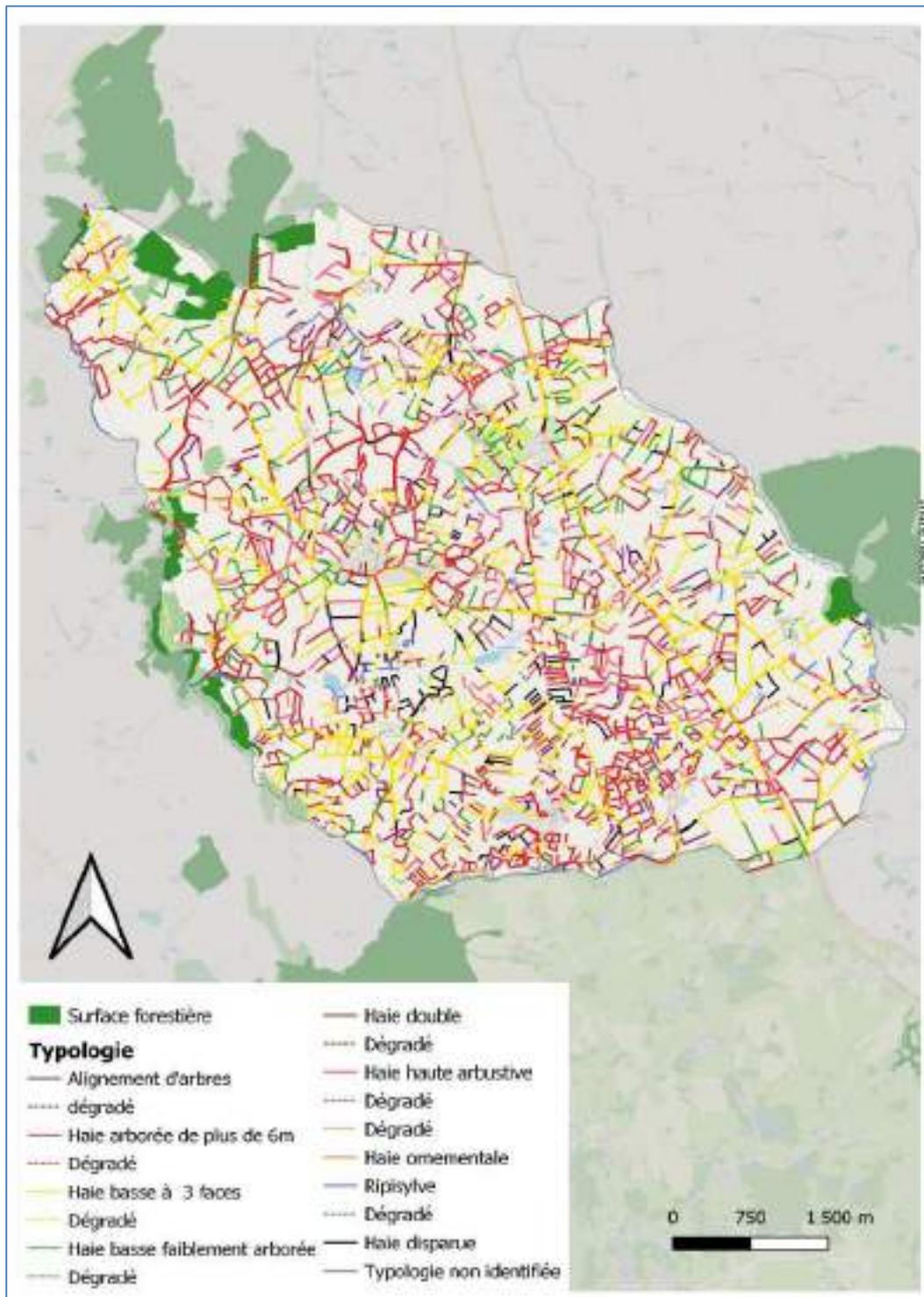


Figure 1 Tracé du linéaire bocager par type de haies de Montchevrier

Cette carte montre directement les tracés et la typologie des haies relevées sur le terrain. On peut y constater la présence de haies sur quasiment toute la commune. On peut également constater que cette couverture est loin d'être uniforme. Le calcul des longueurs de linéaire et la proportion de chaque type de haies sur le territoire (Tableau 2) permet de dresser un bilan quantitatif du bocage :

Tableau 2 : Bilan quantitatif du bocage de Montchevrier :

Type de haie	Longueur (km)	Pourcentage	Longueur dégradée (km)
Haie arborée de plus de 6m	133	31,0%	3,2
Haie double	3,3	0,8%	0
Haie haute arbustive	57,8	13,5%	1,9
Alignement d'arbres	16,4	3,8%	0,3
Haie basse 3 faces	137,6	32,0%	6,9
Haie basse faiblement arborée	52,4	12,2%	1,6
Haie ornementale	3,2	0,8%	0
Ripisylve	7,9	1,9%	0,1
Haie disparue	17,8	4,2%	0
<b>TOTAL</b>	<b>429,7</b>	<b>100%</b>	<b>14(3,2%)</b>

On peut voir grâce au tableau que les haies hautes (arborées/arbustive) représentent 44,5% du linéaire total contre 44,2% de haies basses (3 faces/faiblement arborées). La proportion de haies hautes et de haies basses est donc quasiment identique sur la commune de Montchevrier. Pour comparaison avec les autres inventaires menés auparavant, Tranzault comptait 57% de haies hautes et 22% de haies basses, et la commune de Chassignolles présentait 45% de haies basses et 45% de haies hautes, ce qui est similaire avec Montchevrier. Malgré la présence de 3 cours d'eau sur la commune de Montchevrier, les ripisylves relevées par le Groupe bocage représentent moins de 2% du linéaire total.

### III.2 Densité à l'hectare des haies

Avec un total de 430km linéaires de haies sur une superficie de 3500ha (hors surface forestière), la densité moyenne est de 123 mètres linéaires de haie par hectare sur la commune de Montchevrier, ce qui traduit un maillage important. Les inventaires précédents réalisés dans d'autres communes ont abouti, par exemple, à des densités de 120ml/ha pour Tranzault et 106ml/ha pour Chassignolles. Un bocage est considéré comme pleinement fonctionnel aux alentours de 140ml/ha, valeur dont la moyenne de Montchevrier s'approche mais qui rend compte uniquement de la densité du bocage et non de sa qualité écologique.

Le kilométrage total de haies sur Montchevrier est élevé et peut s'expliquer en partie par la faible présence du couvert forestier sur son territoire (la surface forestière étant exclue de la surface prise en compte pour le calcul de la densité). En calculant la longueur des haies en mètre linéaire par hectares, cela permet d'obtenir une densité par maille d'1 hectare, représentée dans la carte suivante.

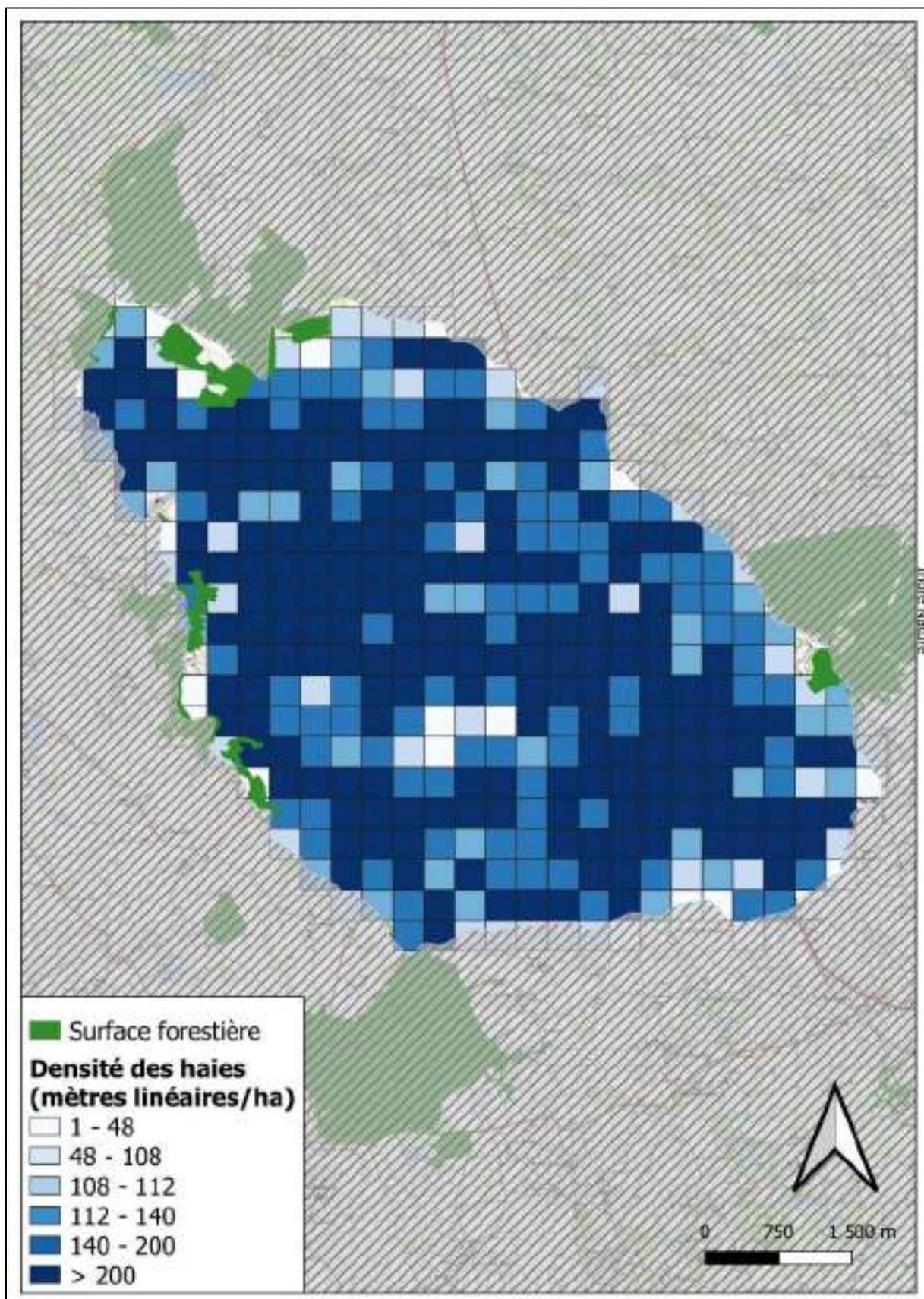


Figure 2 : Densité du bocage de Montchevrier en mètre linéaire par hectare tous types de haies confondus

L'AFAC considère qu'un bocage est en mesure de rendre parfaitement ses services écologiques à partir de 140ml/Ha. En observant la carte ci-dessus, on peut voir que de telles densités se rencontrent sur l'ensemble de la commune, mais ressortent davantage le long d'une diagonale nord-ouest / sud-est qui « coupe » la commune en 2. A l'inverse, l'AFAC considère qu'en dessous de 105 ml/Ha, les fonctions écologiques du bocage sont dégradées (mailles les plus claires sur la figure 2). A Montchevrier, les secteurs les moins denses sont situés principalement à l'est de la D990, mais également au sud de la commune (autour du lieu-dit « la Métairie ») et dans de petites zones situées à l'ouest de l'étang Borgne ainsi qu'au nord du moulin de Gâte Souris. Une dernière zone de densité moyenne à faible s'observe au nord de la commune, autour du lieu-dit « Bois Bertrand ».

Afin de mieux appréhender la qualité écologique des haies au sein du bocage de Montchevrier, nous avons calculé cette densité pour les types de haies les plus extrêmes, à savoir les haies hautes et les haies basses à 3 faces. Les haies hautes comprennent les haies arborées et les haies hautes arbustives.

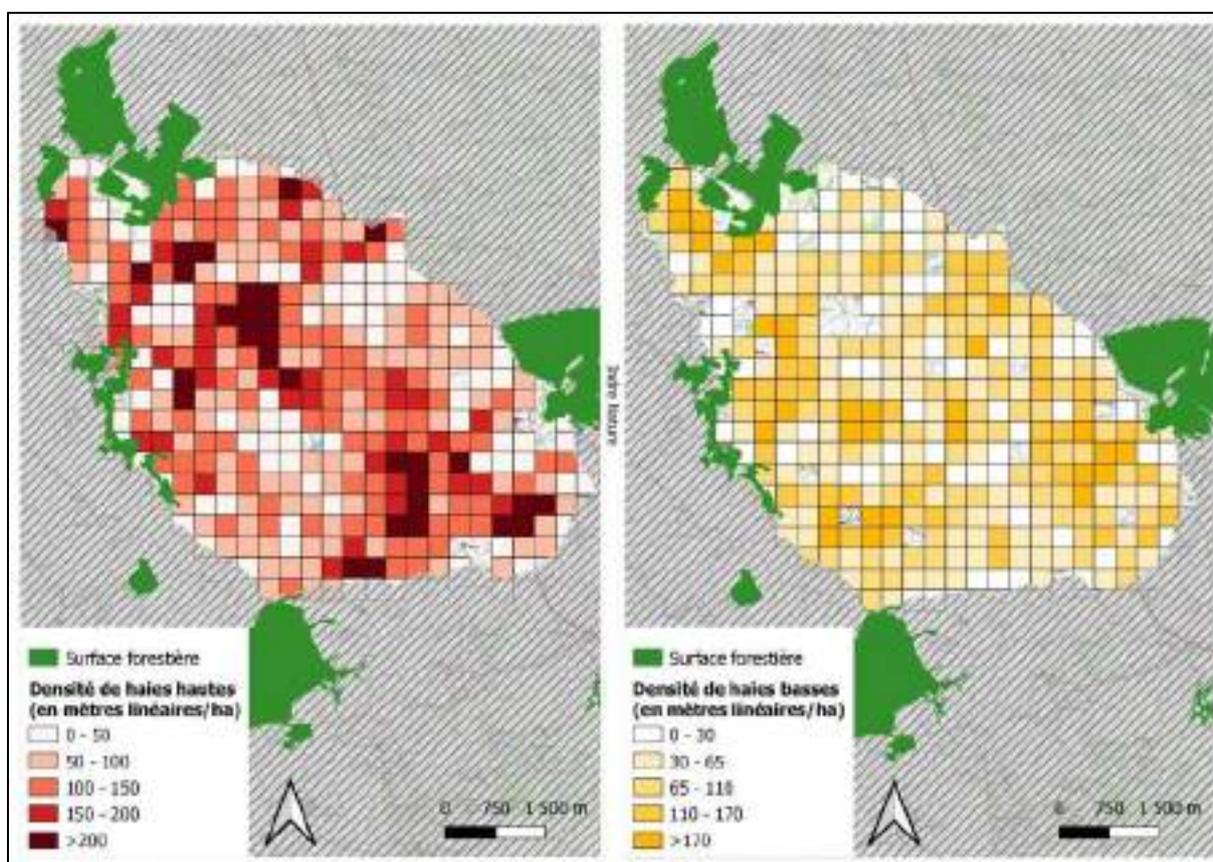


Figure 3 : Densité du bocage en fonction du type de haies. A gauche densité des haies hautes, à droite densité des haies basses 3 faces

La carte de gauche de la figure 3 permet de retrouver la diagonale nord-ouest / sud-est de la densité globale, ce qui permet de conclure que cet axe est composé principalement de haies hautes à moyennes (couleurs les plus foncées). Par ailleurs, la carte de droite permet de constater qu'une maille à forte densité n'est pas nécessairement synonyme d'un bocage en bon état, mais peut au contraire être composée d'une majorité de haies basses 3 faces, comme c'est le cas au lieu-dit « l'Auzenais d'en haut », et dans un secteur situé entre « Pémoret » et « Chézalbonneau ». Les 3

cartes sont donc à consulter simultanément pour apprécier au mieux la qualité du bocage de Montchevrier.



Trou de pic dans un vieux hêtre (A.AMAT)

### III.3 Éléments remarquables

Durant les prospections, le groupe bocage a également noté les éléments remarquables qu'il a pu observer. Ces éléments peuvent être une mare, une ancienne construction, un arbre remarquable... Ils sont reportés dans la carte ci-dessous (figure 4), et la liste de tous les éléments remarquables relevés lors de l'inventaire terrain est située en annexe (annexe 1) :

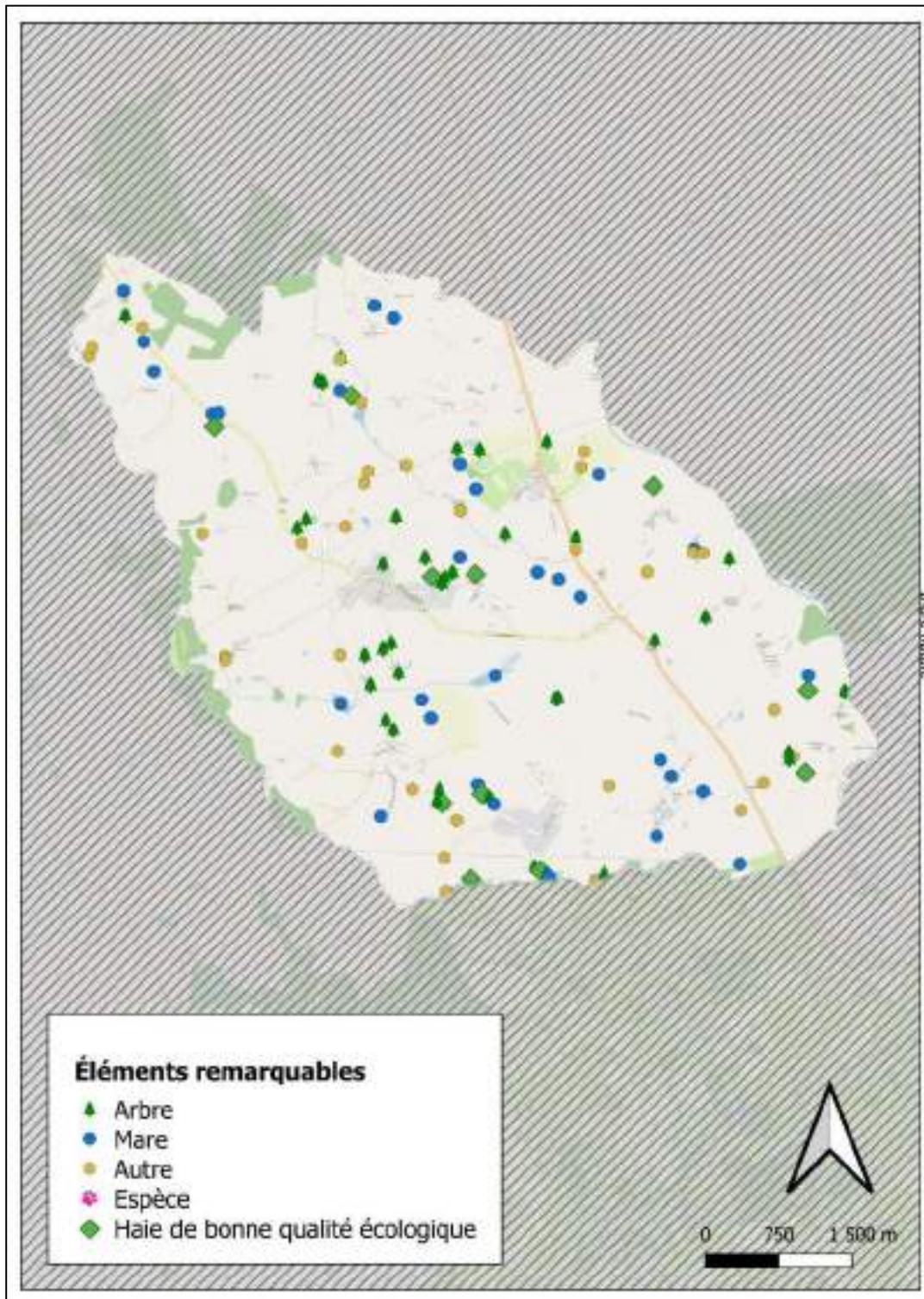


Figure 4 : Éléments remarquables du bocage

## IV Interprétation des données et préconisations

### IV.1 Analyse spatiale de l'inventaire

Suite à l'analyse couplée des cartes précédentes et des différents comptes rendus qui ont suivi chaque session d'inventaire, plusieurs zones ont été délimitées sur la commune, en fonction des enjeux et de l'état du bocage.

Les zones mentionnées sont retranscrites dans la carte en figure 5.

- **Les zones de bocage dégradé, épars ou disparu :**

- 1 : De nombreuses haies ont disparu dans cette zone qui va de l'ouest de la commune jusqu'à l'étang Borgne en suivant le petit cours d'eau. L'ouest de la zone reste cependant une belle vallée de prairies pâturées, avec une ripisylve attrayante et un chemin remarquable de « Pémoret ».
- 2 : Le sud de la commune, entre « le Moulin Toile » et « la Gagnerie », un secteur à fort potentiel dominé par un petit parcellaire et une belle vallée humide, malheureusement dégradé par un mauvais entretien des haies ou parfois une surexploitation à des fins de production de bois-énergie.
- 5 : L'est de la D990, une frange où les grandes parcelles entourées de haies 3 faces façonnent le paysage. De nombreux chemins en déprise et mares en comblement, mais présence toutefois de belles reliques d'un bocage ancien : quelques cépées, des plessages, de vergers et de fruitiers dans les haies.

- **Les zones de bocage en bon état :**

- 4 : Le nord-ouest de la commune, un paysage mixte présentant à la fois des haies basses et dégradées, mais également de beaux chemins creux, des cépées d'érable champêtre, des arbres remarquables et de nombreuses mares.

- **Les zones de bocage remarquable :**

- 3 : Le centre de la commune, un secteur vallonné avec une majorité de haies hautes, une multitude d'éléments remarquables, et une belle ripisylve dans la vallée de l'Auzon.

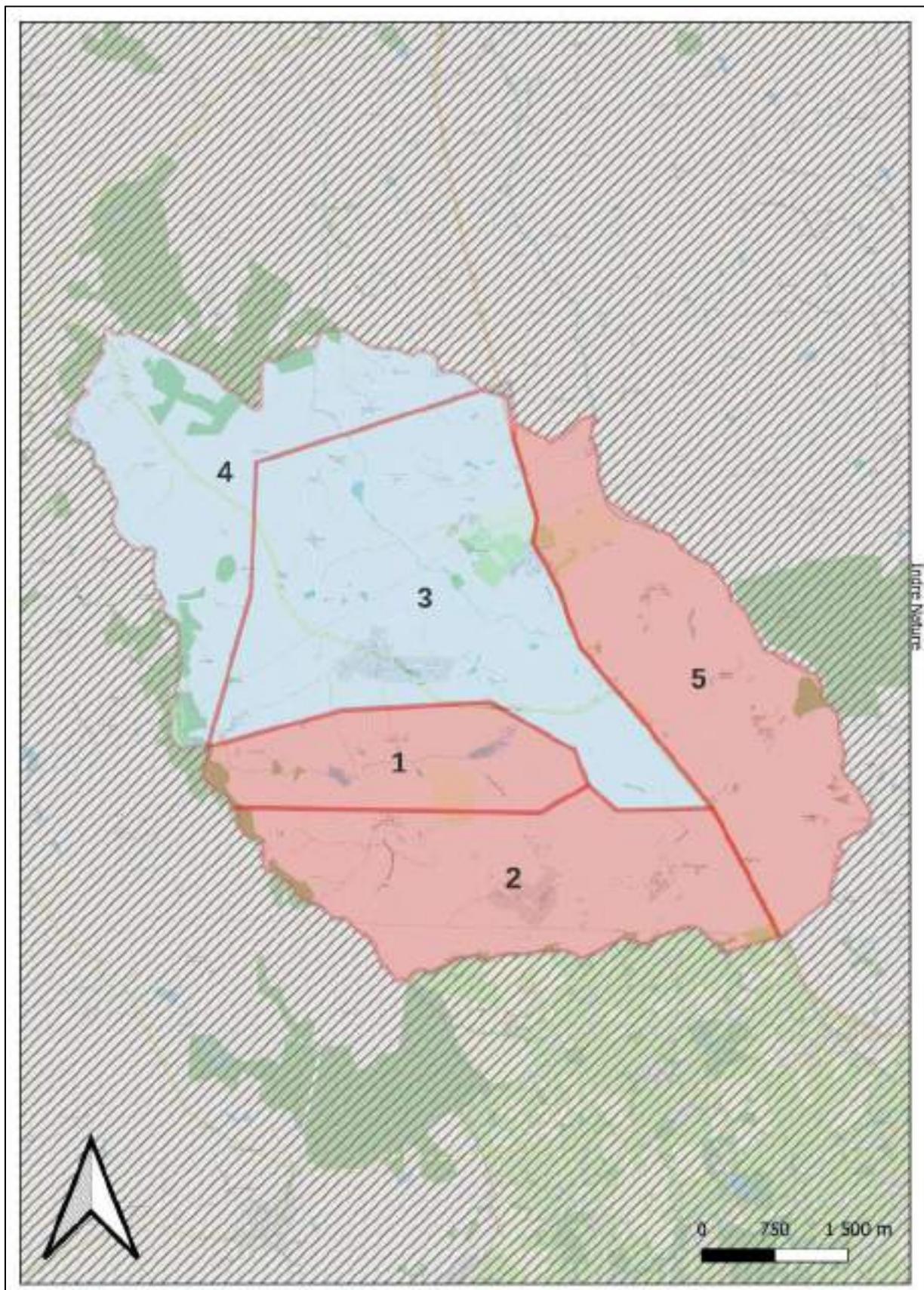


Figure 5 : Zones de bocage à intérêt de la commune de Montchevrier

## IV.2 Préconisations pour la commune :

Les zones présentées dans la carte en figure 5 représentent des ensembles bocagers différents, avec de nombreux habitats, diversité indispensable au maintien de la biodiversité et des fonctions écologiques des écosystèmes. Les préconisations qui suivent visent à préserver le bocage de la commune, voire à améliorer certains secteurs dégradés ou en déprise.

### Parcelles et Chemins communaux :

Lors des différentes sessions d'inventaire du bocage, de nombreux chemins creux ont été notés par les participants. Globalement, ils peuvent s'observer sur l'ensemble de la commune de Montchevrier. Certains sont remarquables, comme le chemin de « Pémoret » à l'ouest de la commune, qui est bordé par de belles cépées d'érable champêtre. D'autres présentent des formes de plessage ancien (érable, charme, châtaignier notamment), une pratique ancestrale destinée à créer des barrières naturelles pour délimiter les parcelles de cultures et prairies. Il en résulte aujourd'hui des arbres tortueux, aux formes biscornues et qui présentent de nombreuses cavités pour accueillir la biodiversité. Ces éléments font partie du patrimoine naturel de la commune, au même titre que les arbres têtards qu'il est aussi important de préserver. Ils doivent faire l'objet d'un entretien sélectif, pied par pied, et uniquement si la sécurité des usagers l'impose.



Vieil érable plessé au bord de l'Auzon, au lieu-dit « Bois Bertrand » (A.AMAT)

Les bandes herbeuses situées le long des haies doivent être conservées et fauchées le moins possible, sauf le long des voiries pour une question de sécurité. Quand un fauchage est nécessaire, il convient de le faire à 10cm de haut minimum pour préserver la petite faune et permettre à la flore remarquable de se renouveler.

Des chemins en déprise ont également été notés, et un autre semble avoir complètement disparu pour être mis en culture. Ce dernier était pourtant adjacent à un autre chemin remarquable, au sud de la commune, avec de vieilles trognes de charmes, de hêtre et une belle mare en bord de chemin. Le balisage des chemins est un moyen efficace d'éviter leur fermeture ou leur accaparement privé par un particulier, en plus de les valoriser auprès des promeneurs.

Globalement sur l'ensemble de la commune, de nombreux chemins sont entourés de cépées de Châtaigniers. Cette essence à croissance rapide peut permettre de regarnir rapidement une haie dégradée avec de nombreuses trouées.



Chemin creux remarquable dans la brume automnale, lieu-dit « la Ribère » (A.AMAT)

### **Entretien des bocages remarquables :**

La commune de Montchevrier présente de nombreux secteurs de bocages remarquables, bien que la gestion n'en soit pas toujours optimale.

Le secteur le mieux conservé est représenté sur la carte précédente par la zone n°3, située au nord du bourg et traversée par la vallée de l'Auzon. Cette dernière présente de magnifiques ripisylves et une majorité de haies hautes avec différentes strates de végétation. Le secteur présente également différentes formations végétales, des cépées de châtaignier et d'érable, des plessages bordant les chemins creux et de nombreuses mares, dont certaines sont malheureusement en cours de comblement. Les mares font partie intégrante du bocage ; en plus de l'attrait paysager qu'elles procurent, elles hébergent de nombreuses espèces et jouent un rôle important dans la régulation des crues et l'infiltration des eaux de ruissellement. Certaines espèces d'amphibiens comme le Triton

crêté *Triturus cristatus* se reproduisent dans les mares et hibernent dans les haies. Pour les amphibiens en général, la densité de ces habitats terrestres et aquatiques est donc un facteur important pour le maintien des populations, et il est indispensable d'entretenir les mares existantes, voire d'en créer de nouvelles pour favoriser la biodiversité. Dans le cadre du projet « Objectif MARES » porté par la région, Indre Nature a déjà accompagné plusieurs collectivités / particuliers dans le diagnostic et la restauration écologique de mares. Une action spécifique de recensement complet et de restauration de mares pourrait être envisagée.



La mare fait partie intégrante du bocage. Chemin remarquable lieu-dit « la Ribère » (J.BEAUMONT)

Le sud-ouest et le sud de la commune (zones 1 & 2) sont également des secteurs intéressants marqués par le relief encaissé de la vallée de la Gargillesse. On y retrouve des petites parcelles d'élevage, mais également des boisements d'Aulnes glutineux, espèce caractéristique des vallées alluviales, et de belles zones humides en bord de cours d'eau. De magnifiques trognes de charme et de hêtre peuvent être observées dans un beau chemin creux au sud-est du lieu-dit « la Glézolle ».

Néanmoins, les participants qui ont parcouru la frange sud (zone 2) ont fait remarquer qu'un mauvais entretien était à déplorer sur les haies communales du secteur, avec de nombreuses haies taillées en 3 faces et des arbres de haut-jet blessés par le passage répété des engins. Autour du lieu-dit « la Fat », il semblerait que la commune ait taillé les haies au carré tandis que le/les exploitants ont évité les coupes sommitales. Rappelons ici que l'entretien à l'épaveuse est à bannir, et qu'il est primordial de laisser monter la haie en hauteur pour qu'elle remplisse au mieux ses fonctions écologiques. Des

formations sur le bon entretien des haies et bandes enherbées peuvent être envisagées à destination du service technique de la commune.



Vieux plessage de charme blessé par le passage des machines dans un chemin d'exploitation, lieu-dit « l'Age d'en bas »  
(B.MARION)

Malgré la dominance d'un petit parcellaire entre les lieu-dit « la Messile » à l'est de l'étang Borgne et « le Poirond » au sud, de nombreuses haies ont disparu de ce secteur. Il serait utile de sensibiliser les propriétaires afin de stopper ces coupes rases et conserver une bonne densité de haies.



Ces haies taillées en 3 faces perdent bon nombre de leurs fonctions écologiques comme le potentiel d'accueil de la biodiversité. Lieu-dit « l'Usine d'en bas » (A.AMAT)

La route départementale 990 marque une limite entre une zone de petit parcellaire à l'ouest et un plateau dominé par les grandes parcelles et des haies basses, dont certaines d'entre-elles sont dégradées, à l'est de la route. Malgré tout, les haies de ce secteur contiennent de nombreux arbres fruitiers et des cépées de châtaignier comme sur l'ensemble de la commune. Des mares et zones humides ont également été observées dans cette zone. En premier lieu, un travail de sensibilisation des agriculteurs peut être réalisé pour discuter avec eux du bocage, et de l'intérêt écologique et économique d'une gestion plus adaptée. Des outils sont aujourd'hui à leur disposition pour les accompagner en vue d'une gestion plus durable des haies : mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), Plan de Gestion des Haies (PGDH), label haie etc.. Des organismes comme les CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) sont également là pour accompagner les agriculteurs en grandes cultures vers une agriculture durable plus respectueuse de l'environnement, à travers la plantation de haies et de bandes enherbées par exemple.

Pour les haies trop dégradées et sans avenir, il peut être bénéfique de procéder à un recépage pour qu'elles repartent avec plus de vigueur. Quant aux haies parsemées de trouées, il est possible de les laisser se régénérer naturellement grâce aux essences déjà en place, si bien sûr ces dernières sont en bonne santé, ou de les améliorer par plantations.

De manière générale, l'entretien des haies doit se faire uniquement s'il est nécessaire, en veillant à maintenir une largeur de haie suffisante et un maximum de strates différentes pour favoriser

l'expression d'une grande diversité d'espèces. La haie « optimale » est une haie multi-strate sur talus enherbé et sans discontinuité. L'entretien doit être orienté vers le maintien de cet habitat, et à défaut à recréer un habitat diversifié favorable à l'accueil de la faune.



Les plessages et cépées de châtaigniers sont omniprésents sur la commune de Montchevrier (A.AMAT)

## V Conclusion

La commune a conservé un très fort potentiel bocager avec une très forte densité bocagère et des zones de très bonne qualité écologique. Mais ce bocage n'est globalement pas entretenu de façon optimale et est vieillissant. L'urgence est de restaurer et rénover ce bocage tout en préservant ses éléments les plus remarquables.

La commune de Montchevrier a une moyenne de 123 mètres linéaires de haie par hectare, ce qui indique une densité particulièrement élevée en comparaison avec les communes dont l'inventaire bocager a été réalisé précédemment. Bien que ce nombre soit indicateur d'un bocage fonctionnel, il ne rend pas compte de la qualité du bocage. En outre, la répartition des types de haies est très hétérogène sur l'ensemble de la commune. On y retrouve aussi bien des chemins creux bordés de vieilles trognons ou plessages anciens, témoins de pratiques agricoles d'avant 1950, mais aussi des secteurs de petit parcellaire avec haies dégradées, et des secteurs de grandes plaines dominées par les haies basses. Les mares et les zones humides sont nombreuses sur le territoire communal. Néanmoins, à l'instar de certains chemins, nombre

d'entre elles sont à l'abandon, dénuées d'entretien, et pourraient à terme disparaître. Il est indispensable d'éviter que ces milieux se referment puisqu'ils représentent des réservoirs de biodiversité et font partie du patrimoine naturel de la commune. Au cours de l'inventaire bocager il a été également relevé la présence de nombreux vergers, qui sont susceptibles d'abriter des variétés anciennes. L'inventaire bocager de Montchevrier a permis de relever un grand nombre d'habitats et d'espèces remarquables qu'il est important de préserver et de valoriser.

Pour y parvenir, voici quelques lignes directrices à suivre :

- Privilégier la préservation des portions de bocages remarquables, comme les haies plessées, les trognes et les cépées (hêtre, charme, érable, châtaignier), tout en assurant leur renouvellement à long terme (entretien pied par pied uniquement si nécessaire).
- Le Châtaignier commun *Castanea sativa* est très abondant sur Montchevrier, où on le retrouve bien souvent sous forme de haie plessée ou de taillis longeant les chemins communaux. Par ailleurs, le châtaignier est une essence à croissance rapide qui a une bonne dynamique. Il convient donc de privilégier son utilisation pour alimenter la chaufferie bois. Les parcelles d'agriculteur qui sont mitoyennes avec des taillis de châtaigniers peuvent parfaitement faire l'objet d'un PGDH.
- Lorsqu'un entretien sélectif n'est pas possible (voiries, sécurité), privilégier l'usage d'un lamier qui fait des coupes nettes, plutôt que de l'épareuse qui blesse et affaiblit les arbres. Par ailleurs, il est important de former le personnel communal chargé de l'entretien sur les bonnes pratiques à adopter en faveur du bocage (taille des haies, fauchage différencié, hauteur de tonte etc).
- Communiquer sur le bocage et sur son entretien auprès des riverains, et conserver un dialogue semble être primordial pour mieux le connaître et sensibiliser les habitants.
- Dans les secteurs de grandes parcelles, une prise de contact avec les propriétaires pour les inciter à replanter des haies serait bénéfique, ainsi que dans les secteurs où elles ont été arrachées. Il faut prioriser les plantations de haies « brise-pentes », dans les vallées alluviales et parallèles aux cours d'eau pour permettre l'infiltration et limiter la pollution de ces derniers.

Ces différents champs d'action et de réflexion permettront d'impulser une dynamique locale qui réunit tous les acteurs du territoire (habitants, élus, exploitants) afin de préserver et de valoriser au mieux le bocage, richesse naturelle qui fait l'identité du Berry en Boischaut Sud.

## VI Bibliographie

**Stéphane LECQ.** Importance de la structure des haies, des lisières, et de la disponibilité en abris sur la biodiversité, implications en termes de gestion. Sciences de l'environnement. Université de Poitiers, 2013.

**AFAC-Agroforesterie 2020**, Note méthodologique PSE Haie, 52 p.

**AFAC-Agroforesterie 2018**, Guide de préconisations de gestion durable des haies, 15p.

**UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016)**, La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.

**RÉUSSIR LA RESTAURATION DES HAIES** - Chambre d'agriculture de Bretagne - Chambre d'agriculture de Normandie - Édition 2023 – 32 p.

**Pointereau (P), L'arbre et le paysage:** enjeux environnementaux et reconnaissance de la multifonctionnalité. Compte rendu- académie d'agriculture de France, 2004

**GERVAIS O. La protection juridique des haies bocagères : constats actuels et propositions de renforcement.** 2023, 128 p.

**Site officiel de la commune de Montchevrier (36) :** <https://www.montchevrier.fr/>

**Base de données Obs'indre, Indre nature :** <https://obsindre.fr/index.php>

**Amphibiens et reptiles des bocages :** <https://www.amphibien-reptile-bocage.com/>

## VII ANNEXES :

### Annexe 1 : Liste des éléments remarquables rapportés par les bénévoles

Type d'élément	Description
R5-Autre	Ripisylve de bonne qualité
R5-Autre	Ripisylve de bonne qualité
R5-Autre	Ripisylve de bonne qualité (Aulne+Frêne)
R5-Autre	Etang
R2-Arbre	Plessage
R2-Arbre	Chêne remarquable
R2-Arbre	Vieux têtard
R4-Mare	Petite zone humide prairiale
R1-Haie de bonne qualité écologique	Plessage de Châtaigniers
R2-Arbre	Vieille trogne de Châtaignier
R2-Arbre	Vieille trogne de châtaignier
R2-Arbre	Vieuc Châtaignier têtard
R2-Arbre	Châtaignier têtard remarquable
R1-Haie de bonne qualité écologique	Chemin creux entouré de cépée de Châtaigniers
R2-Arbre	Chêne remarquable
R2-Arbre	Chêne remarquable
R5-Autre	Zone humide
R4-Mare	
R1-Haie de bonne qualité écologique	plessage
R4-Mare	Étang
R4-Mare	
R2-Arbre	plessage
R4-Mare	Étang
R2-Arbre	Très gros chêne têtard (dernière coupe plus de 40 ans)
R5-Autre	Haie de ronce sans arbustif
R5-Autre	Haie de ronce sans arbustif
R5-Autre	Alignement de chênes morts
R4-Mare	Étang à demi plein
R2-Arbre	Châtaignier vénérable
R2-Arbre	Châtaigniers vénérables
R2-Arbre	Chênes vénérables
R2-Arbre	Châtaigniers vénérables
R2-Arbre	Chêne mort
R4-Mare	Étag à demi-plein
R2-Arbre	Châtaignier vénérable
R4-Mare	
R2-Arbre	Châtaigniers vénérables
R4-Mare	
R4-Mare	
R1-Haie de bonne qualité écologique	Chemin de randonnée, quelques beaux chênes
R2-Arbre	
R2-Arbre	
R4-Mare	
R2-Arbre	Chêne remarquable

Type d'élément	Description
R2-Arbre	Chêne têtard + émonde
R4-Mare	
R5-Autre	Vieille peupleraie morte
R2-Arbre	Chêne isolé remarquable
R2-Arbre	Chêne remarquable
R5-Autre	Houblon sur le pont
R4-Mare	
R1-Haie de bonne qualité écologique	Plessage d'Érable champêtre
R5-Autre	Bief / vieux moulin
R2-Arbre	Vieux chêne mort
R5-Autre	Dolmen
R4-Mare	Marais / Joncs / Pas d'eau
R4-Mare	Etang, broussailles et nombreuses traces et indices de faune.
R4-Mare	
R1-Haie de bonne qualité écologique	Belle haie avec émondes de charmes
R2-Arbre	Beau têtard de châtaignier
R4-Mare	
R2-Arbre	Vieille trogne de châtaignier
R1-Haie de bonne qualité écologique	Beau chêne et haie de houx
R2-Arbre	beau têtard de châtaignier
R5-Autre	Coupe bois-énergie?
R2-Arbre	Châtaigniers remarquables
R5-Autre	Carrière ou marnière
R4-Mare	Etang
R5-Autre	Verger
R4-Mare	Etangs point de vue remarquable
R5-Autre	Espèces exotiques envahissantes : ailante, bambous
R5-Autre	Zone délaissée
R2-Arbre	Aulnes
R2-Arbre	Châtaignier creux têtard
R5-Autre	Verger
R5-Autre	Verger
R4-Mare	Etang
R4-Mare	Etang
R4-Mare	
R5-Autre	Taillis
R4-Mare	Zone Humide
R4-Mare	
R4-Mare	
R5-Autre	Verger
R5-Autre	Friche
R5-Autre	Dépôt sauvage
R2-Arbre	Très beau chêne
R2-Arbre	Vieux châtaigniers têtards, ancienne carrière
R5-Autre	Beau chemin
R4-Mare	
R4-Mare	
R2-Arbre	Grands hêtres avec cavités

Type d'élément	Description
R1-Haie de bonne qualité écologique	Très beau chemin creux
R2-Arbre	2 vieux charmes dont 1 taillé en têtard
R4-Mare	
R5-Autre	Zone humide à prospecter au printemps
R2-Arbre	Vieux têtard de charme
R5-Autre	Verger
R5-Autre	Zone humide à prospecter
R1-Haie de bonne qualité écologique	Haie basse laissée pousser en hauteur
R1-Haie de bonne qualité écologique	Traces de plessage
R2-Arbre	Vieux chênes
R5-Autre	Marais avec traces d'un ancien lit de ruisseau et ripisylve
R4-Mare	Marais où se trouvait un ancien étang
R1-Haie de bonne qualité écologique	Haie double au centre de laquelle on peut deviner un ancien sentier
R5-Autre	Taillis
R5-Autre	Verger
R2-Arbre	4 Trogues
R5-Autre	Beau chemin creux
R5-Autre	Décharge sauvage ancienne
R4-Mare	
R2-Arbre	2 chênes morts
R2-Arbre	

Annexe 2 : liste des participants aux sessions terrain de l'inventaire bocager de Montchevrier

Participants aux sessions d'inventaire	
NOM, Prénom	Statut
ABADIE Catherine	Habitante
AMAT Antoine	Salarié
AUDEBERT Pascal	Habitant, bénévole
BAILLON Didier	Bénévole
BALLAIRE Pierre	Bénévole
BARDON Philippe	Bénévole
BEAK Geoffroy	Bénévole
BEAK Susan	Bénévole
BEAUMONT Jacqueline	Bénévole
BERNARDET Patrice	Habitant
BIDAULT Thomas	Habitant
BUTIN Yves-Michel	Bénévole
CLEVA Régis	Bénévole
GATEAUD Pascal	Bénévole
KING Nicholas	Bénévole
LAMARAIN Yolande	Bénévole



LAPORTE Annie	Bénévole
LARDEAU Bertrand	Habitant
LELOU Gérard	Bénévole
LOPEZ-NIEUL Hélène	Salariée
LUCBERT Jacques	Bénévole
MARION Bruno	Bénévole
MARTIN Josiane	Bénévole
PEUCH Frédéric	Bénévole
PEYRONNI Jean-Claude	Habitant
RIGAULT Nathalie	Bénévole
SEBASTIEN Jeansel	Bénévole
VIGNON Dominique	Conseillère municipale
VILLENEUVE Anne-Marie	Bénévole
WOODS Ann	Bénévole
Marinette	